

Comment la Grèce voit ses impôts s'évaporer, via l'Europe

PAR DAN ISRAEL
ARTICLE PUBLIÉ LE MARDI 31 MARS 2015

Eldorado Gold, l'entreprise qui veut mener à terme un projet très controversé de mine d'or en Grèce, esquive des centaines de milliers d'euros d'impôts qu'elle devrait payer à la Grèce. En toute légalité, et en passant par les Pays-Bas.

C'est une grosse pierre dans le jardin de l'Eurogroupe, cette instance qui regroupe tous les pays de la zone euro et qui est présidée par Jeroen Dijsselbloem, le ministre des finances néerlandais. Il y a quelques jours, le responsable européen **sermonnait le gouvernement grec** d'Alexis Tsipras, l'appelant à reconnaître ses responsabilités dans les relations **plus que difficiles** qu'entretient son dirigeant avec les autres dirigeants de l'Union européenne. « *En Grèce, la responsabilité des problèmes est trop souvent rejetée en dehors de la Grèce et l'Allemagne en est devenue la victime principale* », avait déclaré Dijsselbloem.

Dans **un rapport, publié ce lundi**, l'ONG néerlandaise Somo attribue pourtant une partie des responsabilités quant à l'état des finances publiques grecques directement aux Pays-Bas de Jeroen Dijsselbloem. Spécialisé dans l'analyse des pratiques des entreprises mondialisées, Somo, le « centre de recherche sur les multinationales », est une organisation réputée pour son sérieux, qui a par exemple dénoncé récemment **le rôle de la Suisse** dans l'organisation de l'évasion fiscale de Shell. Cette fois, l'ONG s'est concentrée sur les pratiques fiscales très contestables d'Eldorado Gold, une entreprise minière canadienne implantée en Grèce, qui s'est vu attribuer par le précédent gouvernement l'immense projet d'exploitation des mines d'or de Skouries, dans le nord-est du pays. Selon ses conclusions, en passant par les Pays-Bas et en exploitant sa législation fiscale

laxiste, l'entreprise minière est parvenue à économiser au minimum 1,7 million d'euros sur les impôts qu'elle est censée verser à la Grèce.



© Somo

Sur place, le projet est hautement contesté depuis des années. Comme Mediapart **le racontait** dans un excellent reportage photo, début 2013, les opposants craignent son impact sur l'environnement, la pollution qu'il engendrera et la perte d'attractivité de la région, la Chalcidique (près de Thessalonique), qui est aujourd'hui l'un des pôles d'attraction du tourisme en Grèce (**lire ici** un reportage récent de *L'Humanité* sur la situation). Au fil des ans, plusieurs affrontements violents ont opposé les contestataires à la police, et Amnesty International **avait demandé en 2013** une enquête indépendante sur le comportement des forces de l'ordre dans la région.

Le gouvernement d'Alexis Tsipras a promis d'arrêter ce projet et engagé les démarches en ce sens, sans qu'on sache pour l'heure si Eldorado Gold va continuer longtemps ses travaux exploratoires pour préparer les forages. Le rapport de Somo, qui sera présenté à Athènes mercredi, en présence notamment de l'eurodéputée verte Eva Joly, devrait remettre en lumière ce dossier. Dans un travail très détaillé, l'ONG revient méticuleusement sur les diverses techniques employées par une multinationale pour échapper à l'impôt en Europe. Rien d'inédit – Mediapart **détaillait ici** comment l'Union européenne s'est muée en paradis fiscal pour multinationales – mais une attention à la pédagogie portée très loin.

À la lecture du rapport, on apprend ainsi comment Eldorado Gold, qui exploite aussi des gisements au Canada, en Roumanie et en Turquie, utilise pas moins de douze filiales enregistrées aux Pays-Bas, autant de coquilles vides qui lui permettent

Il faut ajouter à ce tableau édifiant que le Canada est également connu pour accorder d'importantes faveurs aux entreprises minières : le chercheur québécois Alain Deneault **racontait ici pourquoi** les trois quarts d'entre elles sont enregistrées dans ce pays : le régime fiscal leur est très favorable et elles bénéficient d'une immunité extrêmement forte sur leurs agissements à l'étranger.

[[lire_aussi]]

L'ONG Somo soupçonne par ailleurs Eldorado de bénéficier d'un *ruling* fiscal avec les Pays-Bas. Ce type d'accord permet à une entreprise d'obtenir un accord de principe d'une administration fiscale pour mettre en place un structure de société destinée à réduire sa charge fiscale. Théoriquement, de tels accords sont légaux, mais depuis la révélation, **via l'opération Luxleaks**, de centaines de *rulings* accordés par le Luxembourg sans raison valable, la pratique est sous le feu

des critiques. La commission européenne **a lancé des investigations** sur des accords aux Pays-Bas, au Luxembourg et en Irlande, puis elle a élargi l'enquête à l'ensemble des États membres. Le commissaire européen Pierre Moscovici **a par ailleurs annoncé** mi-mars qu'il entendait faire voter aux États membres de nouvelles règles de transparence très fortes sur les *rulings* dans les mois à venir, en créant un échange automatique d'informations sur cette question.

En attendant, les dirigeants européens pourront méditer sur cette phrase de François Hollande, **prononcée le 19 mars** lors d'une réunion entre la France, l'Allemagne, la Grèce et les présidents des institutions européennes : « *Que le gouvernement grec fasse des efforts pour les pauvres, ce n'est pas ça qui me choque, ce qu'on demande à la Grèce, c'est qu'elle demande aux plus riches de payer des impôts.* » Apparemment, il reste à faire comprendre que les multinationales, elles aussi, sont concernées.

Directeur de la publication : Edwy Plenel

Directeur éditorial : François Bonnet

Le journal MEDIAPART est édité par la Société Editrice de Mediapart (SAS).

Durée de la société : quatre-vingt-dix-neuf ans à compter du 24 octobre 2007.

Capital social : 28 501,20€.

Immatriculée sous le numéro 500 631 932 RCS PARIS. Numéro de Commission paritaire des publications et agences de presse : 1214Y90071 et 1219Y90071.

Conseil d'administration : François Bonnet, Michel Broué, Gérard Cicurel, Laurent Mauduit, Edwy Plenel (Président), Marie-Hélène Smiéjan, Thierry Wilhelm. Actionnaires directs et indirects : Godefroy Beauvallet, François Bonnet, Laurent Mauduit, Edwy Plenel, Marie-Hélène Smiéjan ; Laurent Chemla, F. Vitrani ; Société Ecofinance, Société Doxa, Société des Amis de Mediapart.

Rédaction et administration : 8 passage Brulon 75012 Paris

Courriel : contact@mediapart.fr

Téléphone : + 33 (0) 1 44 68 99 08

Télécopie : + 33 (0) 1 44 68 01 90

Propriétaire, éditeur, imprimeur : la Société Editrice de Mediapart, Société par actions simplifiée au capital de 28 501,20€, immatriculée sous le numéro 500 631 932 RCS PARIS, dont le siège social est situé au 8 passage Brulon, 75012 Paris.

Abonnement : pour toute information, question ou conseil, le service abonné de Mediapart peut être contacté par courriel à l'adresse : serviceabonnement@mediapart.fr. ou par courrier à l'adresse : Service abonnés Mediapart, 4, rue Saint Hilaire 86000 Poitiers. Vous pouvez également adresser vos courriers à Société Editrice de Mediapart, 8 passage Brulon, 75012 Paris.